

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – Pour diffusion immédiate

KRUGER OBTIENT LA CERTIFICATION DE LA CHAÎNE DE SUIVI FSC POUR PLUSIEURS USINES DE SA DIVISION DES PRODUITS INDUSTRIELS

Montréal (Québec), le 31 mai 2011 – La société Kruger, division des Produits industriels, a annoncé aujourd’hui que ses trois usines de papier du Québec et ses trois scieries ont obtenu la certification de la chaîne de traçabilité du *Forest Stewardship Council*® (FSC®), licence no FSC®-C103971, pour plusieurs groupes de produits incluant la pâte, le papier et le carton, les billots, le bois scié, ainsi que les sous-produits et les écorces. Ces produits pourront arborer la mention FSC sources mixtes ou FSC recyclé à compter du printemps 2011.

Organisme international sans but lucratif, le FSC fait la promotion d’une gestion écologiquement responsable, socialement bénéfique et économiquement viable des forêts du globe. Les normes FSC sont parmi les plus strictes et les plus réputées de l’industrie forestière mondiale. Plus spécifiquement, la certification de la chaîne de suivi permet aux clients de retracer tout le processus de production, depuis la matière première en forêt, jusqu’aux produits finis, incluant les étapes de fabrication, de transformation et de distribution.

« La certification de la chaîne de traçabilité selon la norme FSC rejoint parfaitement nos objectifs d’amélioration continue et de gestion respectueuse de l’environnement et des communautés », a commenté M. Daniel Archambault, vice-président exécutif et chef de l’Exploitation de la division des Produits industriels de Kruger. « Nos clients savent que la société Kruger a le souci d’offrir des produits d’une qualité irréprochable qui répondent aux normes environnementales les plus strictes, mais la certification FSC leur en offre une garantie supplémentaire », a-t-il conclu.

L’entreprise a obtenu cette certification au terme d’un rigoureux processus de vérification mené dans le cadre du programme *SmartWood* de la *Rainforest Alliance*, tierce partie accréditée par le FSC. Le certificat couvre les matières et les produits provenant des usines de papier journal de Trois-Rivières et de Brompton, de l’usine de papier couché Kruger Wayagamack, ainsi que des scieries Kruger de Parent, Saint-Roch-de-Mékinac et Saint-Séverin-de-Proulxville.

En 2010, la société Kruger avait déjà obtenu la certification FSC pour ses pratiques d’aménagement forestier en Mauricie (licence FSC®-C007364), tandis que sa filiale de produits de consommation, Produits Kruger, a reçu la certification de la chaîne de suivi FSC (licence FSC®-C104904) pour quelque 150 produits de papier à usages domestiques et institutionnels plus tôt cette année.

Fondée en 1904, la société Kruger est un important producteur de papiers pour publications; de papiers à usages domestiques et industriels; de bois d'œuvre et autres produits du bois; de boîtes de carton à base de fibres recyclées; d'énergie verte et renouvelable; et de vins et spiritueux. Elle est également l'un des principaux recycleurs de papiers et cartons en Amérique du Nord. La société Kruger possède des établissements au Québec, en Ontario, en Colombie-Britannique, à Terre-Neuve-et-Labrador et aux États-Unis.

- 30 -

RENSEIGNEMENTS :

Jean Majeau
Vice-président principal
Affaires corporatives et communications
Tél. : (514) 343-3213
Courriel : jean.majeau@kruger.com
Site Web : www.kruger.com